

INTERVENTION DU PRESIDENT MALFATTI A LA  
REUNION JOINTE DU PARLEMENT EUROPEEN ET  
DE L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE DU CONSEIL  
DE L'EUROPE

---

Strasbourg, 8 juin 1971

Les excellents rapports par lesquels ce débat a commencé ont précisé le caractère du stade que traverse actuellement l'Europe en se référant aux questions auxquelles l'Europe doit répondre, plutôt qu'aux certitudes qu'elle a déjà acquises. L'Europe et la Communauté vivent désormais dans une réalité en plein mouvement. Les événements actuels imposent à notre continent le devoir de passer du rôle de spectateur à celui d'acteur. Dans ce contexte, la réunion d'aujourd'hui revêt une signification qui dépasse le thème fondamental du débat. Nous en voyons une confirmation dans le privilège que constitue le fait de pouvoir discuter dans cette assemblée européenne d'un thème tel que celui qui figure à l'ordre du jour. C'est en effet un véritable privilège, car il est rare que l'histoire nous confronte directement avec des problèmes dont les implications sont aussi grandioses que celles de la fonction d'une Communauté élargie dans le contexte européen. C'est avant tout pour cela que la réunion d'aujourd'hui ne peut pas et ne doit pas être l'occasion d'un échange d'idées abstraites. Cette réunion doit fournir l'occasion précieuse de réfléchir en commun en vue des actions que chacun de nous peut accomplir dans l'exercice de ses responsabilités.

La Communauté représente la synthèse d'un certain nombre d'efforts qui visent à donner à l'Europe une dimension planétaire dans les relations internationales. La précarité de l'ordre européen qui est centré sur des pôles de pouvoir rigoureusement nationaux a ainsi fait place à des relations d'interdépendance et d'interpénétration toujours plus accentuées.

L'élargissement de la Communauté est le résultat final et naturel de ces efforts. Dans la mesure où il associe les pays de l'Europe occidentale qui s'étaient abstenus jusqu'ici de prendre part à l'entreprise ambitieuse lancée par les Six, il est aussi l'expression de la réussite de cette entreprise. Cette réussite, par le fait qu'elle conduit à l'élargissement, réunit en elle-même les conditions pour une impulsion nouvelle à la dynamique communautaire. En effet, par son élargissement à la Grande-Bretagne, au Danemark, à l'Irlande et à la Norvège, la Communauté acquerra la masse critique nécessaire à une relance vigoureuse de la construction européenne.

Afin de saisir toutes les virtualités qu'offre cet élargissement, l'Europe ne doit plus se laisser conditionner par des thèmes qui sont dépassés. Une des erreurs qu'il convient par exemple d'éviter serait de continuer à faire une distinction très nette entre le domaine économique et le domaine politique. En effet, il est clair que les limites entre l'économique et le politique tendent de plus en plus à s'estomper et à disparaître. De même, le domaine de la politique étrangère et de la défense dépend toujours plus des décisions qui sont prises dans les secteurs de la politique industrielle et technologique, de la politique commerciale avec l'étranger, de la politique d'aide aux pays en voie de développement et de la politique en matière énergétique. Il est d'autre part évident que nous prenons de plus en plus conscience des limites que comporte la dimension nationale lorsqu'il faut résoudre les problèmes fondamentaux qui se posent à nos pays. Il s'agit d'assurer un rythme élevé de développement dans des conditions de stabilité, de participer de manière active au système monétaire international, de tirer le meilleur profit des conséquences multiples qui dérivent de la création d'un marché unique et d'intensifier dans toute la mesure du possible l'interpénétration des économies des pays membres de la Communauté. Nous devons définir d'une manière appropriée les politiques budgétaires, économiques, fiscales, financières et monétaires, ce qui suppose une conception et une gestion non seulement nationales, mais aussi communautaires. L'union douanière révèle clairement ses limites et les techniques traditionnelles sont insuffisantes pour assurer le fonctionnement optimal des mécanismes que

nous avons mis en place. Le processus de construction doit donc être poussé toujours plus en avant. Nous devons pouvoir constater chaque jour que - pour reprendre les paroles du Président Pompidou : "les nations européennes sont bien décidées à travailler ensemble afin d'atteindre une véritable unité, tout d'abord dans le domaine économique, puis progressivement dans tous les autres domaines, aucun n'étant exclu".

Ce processus ne concerne pas seulement les dix pays démocratiques de l'Europe occidentale qui sont plus en avance sur le plan du développement économique, car leur union progressive est riche de signification sur le plan de la politique mondiale. Dans ces conditions, nous avons le choix entre deux voies. Ou bien renoncer à prendre conscience de notre poids et de nos responsabilités, en nous confinant dans les limites étroites de nos perspectives nationales et en considérant ainsi la Communauté comme un simple instrument permettant d'accroître le volume de nos échanges, ou bien choisir la voie du courage politique ainsi que l'objectif consistant à exploiter sur le plan politique toutes les virtualités d'une Communauté élargie.

L'époque dans laquelle nous vivons ainsi que l'originalité de la construction communautaire nous lancent un défi, à savoir celui de rechercher - dans une dimension plus vaste que la dimension nationale - une solution positive, démocratique et audacieuse aux tensions, aux inquiétudes et aux contradictions dont souffrent les sociétés hautement industrialisées ou parvenues au stade post-industriel. La puissance commerciale et économique à laquelle nous sommes parvenus ensemble entraîne la nécessité d'en faire un élément de progrès et de paix pour le monde. Les finalités politiques du traité de Rome ne consistent pas seulement à résoudre les problèmes institutionnels, Elles montrent la voie qui doit être suivie pour rendre notre action cohérente et homogène, pour qu'elle se situe dans une perspective à long terme et pour rendre possible la création d'une Europe de la sécurité et de la paix, du progrès et de la justice, du développement et de la stabilité. Un tel choix n'est pas en dehors de notre portée. Les dirigeants britanniques ont affirmé à plusieurs reprises au cours des négociations en vue de leur adhésion que la Grande-Bretagne est disposée à aller aussi loin que sont disposés à aller les pays qui sont déjà membres de la Communauté. La Communauté dont nous négocions actuellement l'élargissement a décidé de se transformer au cours de la prochaine décennie en une union économique et monétaire. Ce n'est pas par conséquent une Communauté immobile, acceptant la routine d'un processus incomplet. C'est au contraire une Communauté projetée sur l'avenir, qui se transforme et se renforce. Il est clair que la transformation, le renforcement et l'élargissement de la Communauté exigent la solution de problèmes hautement techniques. Toutefois, la nature de ces problèmes reste politique. Au demeurant, la tâche de relier ces problèmes entre eux, de découvrir ce qui les rattache et d'augmenter le degré de leur interdépendance constitue un grand dessein politique.

On en arrive ainsi à constater que l'opposition entre l'approche politico-institutionnelle et l'approche dite "fonctionnelle" du problème capital de la construction européenne se trouve désormais dépassée. De même qu'il serait erroné de croire que le rythme de la construction européenne peut être fixé journalièrement en fonction d'hypothèses formulées par des assemblées constituantes européennes, il le serait également de penser que les tâches quotidiennes de l'Europe peuvent se résumer en une succession de discussions et de décisions sur des problèmes technico-économiques qui ne seraient pas rattachés les uns aux autres et dont les solutions ne seraient pas inspirées par une claire vision d'ensemble. Au demeurant, c'est cette réalité objective que nous vivons dès maintenant et que nous vivrons d'ici peu, qui nous poussera à renforcer notre dessein politique général, à rechercher la solution des problèmes au moyen d'une stratégie politique globale qui nous permettra

d'administrer de la manière la meilleure ce que nous avons déjà créé. Ce n'est qu'en transformant et en renforçant la réalité communautaire ainsi qu'en la concevant dans une perspective à long terme pour ce qui concerne ses rapports avec l'extérieur que nous pourrions considérer l'avenir non pas comme une échéance fatale, ou une perspective aléatoire, mais comme le fruit et le témoignage de notre cohérence. En dehors d'un dessein politique général, il n'y a pas d'avenir pour la construction européenne.

Il convient de réfuter la thèse selon laquelle s'il est vrai que le dessein était initialement clair, il serait aujourd'hui dépassé par la dynamique de la réalité mondiale. Il n'y a pas place pour une Europe de la nostalgie et nous devons travailler pour une Europe des initiatives. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. Le chancelier Brandt a écrit : "On a parfois voulu donner à la politique européenne un contenu défensif, trop timide ou franchement négatif. Cependant, la guerre froide, de conception ancienne, a cédé la place à des rapports différents. Des divergences graves subsistent et ce n'est pas par des illusions qu'on pourra les surmonter. Mais on ne les surmontera pas non plus si on reste prisonnier de certaines conceptions périmées sur divers problèmes. Nous devons être capables de dépasser le présent et de concevoir les tâches qui nous attendent dans l'avenir."

Voilà pourquoi le processus d'unification européenne trouve une confirmation dans les mutations qui ont lieu aujourd'hui dans le monde et constitue en même temps un élément constitutif important de ces mutations. Travailler en vue d'unir plus étroitement les pays qui ont aujourd'hui en Europe le plus d'affinités en ce qui concerne leur régime de liberté, leur stratégie politique ou leur degré de développement économique, ne veut pas dire que l'on soit hostile à une perspective de détente, de rapports nouveaux et meilleurs entre l'Est et l'Ouest, de rapports d'alliance confirmés et vivifiés avec les pays de l'Alliance atlantique, en premier lieu avec les Etats-Unis. A ceux qui accusent l'Europe des Six d'être une Europe de la discrimination et de la guerre froide, il est facile de répondre que c'est précisément cette Europe qui a permis d'avancer sur la voie de la détente, d'empêcher les carences de pouvoir incompatibles avec une meilleure organisation internationale, d'accroître la capacité de coopération avec l'étranger sur les plans commercial, économique et technologique, de tourner définitivement le dos à l'ère stérile des nationalismes explosifs, d'introduire un élément nouveau dans l'ordre mondial sans compromettre l'équilibre des forces et la fidélité aux alliances sur lesquelles repose la sécurité mutuelle et sans dénier les fonctions positives et un rôle particulier aux pays européens qui pratiquent la neutralité ou qui observent la doctrine du non-alignement.

Ainsi, la construction européenne qui, pour certains, appartient au passé, trouve au contraire chaque jour une confirmation dans le présent et peut devenir un des éléments constitutifs les plus marquants de l'avenir du monde. C'est dans ce cadre que la Communauté élargie peut donner une nouvelle physionomie à la carte européenne.

La Communauté a une responsabilité de premier plan dans l'établissement de relations nouvelles avec les pays de l'AEELE qui n'ont pas fait de demande d'adhésion. Maintenant que les conversations exploratoires avec chacun de ces pays sont terminées, la Commission que j'ai l'honneur de présider se préoccupe de rechercher des solutions concrètes. D'ici la fin du mois, nous présenterons nos propositions au Conseil et c'est donc pour un motif évident de correction qu'il ne m'est pas possible de vous faire aujourd'hui des révélations sur ce

point. De toute manière, le problème n'intéresse pas seulement les Six, mais devra être discuté avec les pays candidats à l'adhésion, dans le cadre de procédures appropriées qui restent à définir. Nous sommes confiants de parvenir à une solution satisfaisante pour tous, même si le problème est plus complexe qu'il n'apparaît à première vue.

Il est évident que le rôle de la Communauté élargie devra prendre de l'importance dans le bassin méditerranéen où tous les pays européens ont un intérêt précis à la stabilité et à la détente. Nous constatons que, dès aujourd'hui, de nombreux pays riverains demandent à l'Europe communautaire de s'employer concrètement pour contribuer à diminuer les tensions dans cette région.

Les accords commerciaux ou d'association conclus par la Communauté avec ces pays constituent un premier pas dans cette direction. Bien loin de constituer un point d'arrivée, ils marquent le départ d'un nouveau chapitre qui devra conduire à la mise en oeuvre d'instruments efficaces et exprimant la volonté communautaire d'introduire un élément politique dans les rapports avec ces pays. La Communauté en voie d'élargissement doit définir ses rapports avec les pays de l'Est européen. Nous devons convaincre nos voisins de l'Est des avantages que peut leur offrir une Communauté à Dix qui tend à s'approfondir. Le nouveau climat qui s'est établi en Europe au cours des années 60 est tributaire de l'intensification des rapports économiques et commerciaux : la Communauté, en tant que centre d'impulsion du développement des échanges y a contribué d'une manière importante. Les années 70 devraient marquer la consolidation de ce climat en combinant le développement des échanges économiques et commerciaux avec de nouvelles formes de coopération dans les matières d'intérêt commun.

L'obligation communautaire de mettre intégralement sur pied une politique commerciale commune à partir du 1er janvier 1973 confirme qu'une atmosphère de coopération intereuropéenne présuppose désormais la présence active de la Communauté. Les objectifs que comporte l'approfondissement de la Communauté ainsi que le nouvel équilibre résultant de l'élargissement en sont une nouvelle preuve.

La petite Europe des Six, en devenant la grande Europe des Dix, acquiert du même coup la dimension et le poids nécessaires pour figurer à part entière sur la scène européenne et mondiale. Ainsi que l'a affirmé le premier ministre Heath : "Il ne s'agit pas seulement de ravaler la tapisserie usagée de notre continent, il ne s'agit pas seulement de passer l'éponge sur les antiquités rivales qui ont provoqué tant de désastres dans le passé. Nous avons tous des intérêts de portée mondiale et une de nos finalités commune est l'expansion et non la contraction de ces intérêts".

Mais ceci nous ramène à l'alternative dont je parlais au début de mon intervention. Aujourd'hui, la Communauté traverse une phase de son existence qui est plus riche en points d'interrogation qu'en certitudes. La réalité en mouvement nous impose de répondre à ces interrogations. Si nous n'y répondons pas avec notre volonté et par notre action, les faits eux-mêmes se chargeront d'y répondre avec leur logique destructive. Le défi qui nous est lancé aujourd'hui est donc très simple dans son caractère fondamental. La Communauté en voie d'élargissement peut donner à l'Europe un rôle correspondant à ses aspirations, à sa taille et à ses intérêts, mais il ne suffit pas de pouvoir, il faut encore vouloir et agir en conséquence.

Strasbourg, le 8 juin 1971.

Résumé de l'allocution prononcée par M. Franco Maria MALFATTI, Président de la Commission des Communautés européennes, à la réunion jointe de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et du Parlement européen (Strasbourg, 8 juin 1971)

---

L'Europe et la Communauté vivent désormais dans une réalité en plein mouvement, a déclaré le Président MALFATTI : notre continent doit passer du rôle de spectateur à celui d'acteur. La réunion d'aujourd'hui en est un témoignage, car l'objet du débat est justement le problème de la fonction d'une communauté élargie dans le monde d'aujourd'hui.

L'élargissement de la Communauté est le résultat final et naturel d'une série d'efforts qui visent à donner à l'Europe une dimension planétaire dans les relations internationales.

L'élargissement pose par ailleurs les conditions pour une impulsion nouvelle à la dynamique communautaire. L'Europe doit en saisir toutes les virtualités, qui ne concernent pas seulement le domaine économique, mais surtout le domaine politique : les frontières et les distinctions entre l'économie et la politique sont en effet toujours moins précises et il n'y a plus désormais aucune distinction entre la dimension économique et la politique. Mais il est clair aussi que les limites de la dimension nationale sont toujours plus nettes, que cette dimension ne peut pas permettre la solution des problèmes fondamentaux de nos pays. Il faut donc aller de l'avant et profiter de l'élargissement pour être conscients de nos responsabilités et choisir la voie du courage politique avec l'objectif de gérer politiquement les virtualités d'une communauté élargie. De cette façon, nous pourrions accepter le défi que nous lancent les contradictions et les tensions de nos sociétés industrialisées. Pour cela, nous devons poursuivre avec la participation des nouveaux candidats, la transformation de la communauté en union économique et monétaire, qui est un grand dessein politique. Il est clair que la transformation, le renforcement, l'élargissement de la Communauté demandent la solution de problèmes hautement techniques : mais la nature de ces problèmes reste politique, ainsi que la nécessité de lier ensemble tous ces problèmes et d'en découvrir les interdépendances en les maintenant dans la cohérence d'ensemble du dessein politique général. Nous avons besoin d'une vue d'ensemble qui ne soit pas conditionnée par les abstractions des doctrines qu'il s'agisse de l'approche politico-institutionnelle ou de l'approche dite "fonctionnelle". Il n'y a plus de place pour une Europe de la nostalgie, nous devons opérer pour une Europe des initiatives.

Le processus d'unification européenne est un élément important des mutations qui ont lieu aujourd'hui dans le monde. Notre Europe communautaire n'est pas l'Europe de la discrimination et de la guerre froide, elle rend possibles des pas en avant vers la détente, empêche le vide de pouvoir incompatible avec une vie internationale de paix et de progrès.

La construction européenne est donc en train de devenir un des éléments essentiels de la scène mondiale.

La Communauté a une responsabilité de premier ordre pour établir des relations nouvelles avec les pays de l'A.E.L.E. qui n'ont pas fait de demande d'adhésion. La Commission est engagée dans la recherche de solutions concrètes et présentera au Conseil ses propositions dans le courant de ce mois, et certainement la Communauté pourra donner à ce problème complexe une solution satisfaisante.

Le rôle de la Communauté élargie deviendra plus important en Méditerranée, et certainement pourra contribuer à la diminution des tensions dans cette zone si importante pour l'Europe : les instruments plus efficaces devraient être recherchés et cela pourrait être le début d'un chapitre nouveau dans les relations entre l'Europe et les pays méditerranéens.

Mais la Communauté qui s'élargit doit définir ses rapports avec les pays de l'Europe de l'Est. Nous devons convaincre nos voisins de l'Est des avantages que leur apporte une communauté à dix. Déjà la Communauté a donné une grande impulsion au développement des échanges pendant les années 60. Les années 70 devraient voir la consolidation d'un nouveau climat avec les pays de l'Est et des nouvelles formes de coopération dans des domaines d'intérêts communs pourraient être recherchées. Une nouvelle atmosphère de coopération inter-européenne impose la participation active de la Communauté, dont la politique commerciale commune sera intégralement opérationnelle à partir du 1er janvier 1973.

En terminant, le Président MALFATTI a déclaré que la Communauté aujourd'hui est entrée dans une période qui est plus riche en points d'interrogation qu'en certitudes. La réalité en mouvement nous oblige de répondre à ces interrogations.

La Communauté qui s'élargit peut donner à l'Europe un rôle correspondant à ses aspirations, à sa taille et à ses intérêts : mais il faut le vouloir et agir en conséquence.

Strasbourg, le 8 juin 1971

Summary of address by M. Franco Maria MALFATTI, President of the Commission of the European Communities, to the joint session of the Consultative Assembly of the Council of Europe and the European Parliament,

Strasbourg, 8 June 1971

President Malfatti said that the time was one of sweeping change in the whole state of affairs for Europe and the Community - a time to leave the role of onlooker and become an active participant in events. The joint session in itself bore witness to this fact, since the subject being debated was precisely the role an enlarged Community would play in the world of today.

The enlargement of the Community was the natural end product of a series of efforts to make Europe a force of world dimensions in international relations.

Enlargement, he said, provided the conditions for the Community to gain further dynamism. It was up to Europe to grasp all the potentialities this afforded, potentialities which bore not only on economic but on political affairs: the boundaries and distinctions between the economic and the political spheres were becoming less and less clear cut, and indeed the two could now no longer be treated separately. At the same time the limitations of the national unit were becoming more and more apparent, and it was realized that it was no adequate basis for tackling the fundamental problems with which the countries were faced. It was necessary, accordingly, to go forward and make the most of enlargement in order properly to shoulder the burden of responsibilities, and to take the path of political courage, with the aim of turning to political account the potentialities of an enlarged Community. In this way it would be possible to take up the challenge presented by the contradictions and stresses of the industrialized societies of today. This meant pressing forward, together with the present applicant countries, the conversion of the Community into an economic and monetary union - that political Grand Design. Obviously the conversion, strengthening and enlargement of the Community would involve tackling highly technical problems, but those problems were in essence political, and so was the need to link them and to establish the points of interdependence among them, while keeping them within the general framework of the broad political design. What was needed was an overall view of the whole, unaffected by abstract arguments as to doctrines whether the approach is "politico-institutional" or "functional". We could no longer afford to be nostalgic about the Europe of yesteryear, but must strive for a forward-looking Europe, a Europe on the move.

The process of European unification was a major element in the transformations now taking place in the world. The Community Europe of today was not the Europe of discrimination and the cold war, but offered the chance of advancing towards the relaxation of tension, and removed the risk of the kind of power vacuum that made an international climate of peace and progress impossible.

European unification, then, was becoming one of the essential elements in world affairs.

The Community had a great responsibility for the establishment of a fresh relationship with those EFTA countries which had not applied for membership. The Commission was endeavouring to work out practical steps to this end, and would be submitting proposals to the Council later in the month; it was clear that the Community could provide a satisfactory solution for the complex problem.

The enlarged Community would have a bigger part to play in the Mediterranean area, and it would certainly be in a position to help lessen the tensions in this part of the world, which was so important to Europe; more effective means of action would need to be devised, and it could be that this would mark the beginning of a new chapter in relations between Europe and the Mediterranean countries.

Again, the enlarged Community would have to settle its relations with the countries of Eastern Europe. It must convince its Eastern neighbours of the advantages to them of a Community of Ten. The Community had already done a great deal to foster trade during the sixties; the seventies ought to see the development of a new climate with the Eastern European countries and the search for new forms of co-operation in fields of common interest. A new atmosphere of "inter-European" co-operation would call for the active participation of the Community, whose common commercial policy was due to become fully operative on 1 January 1973.

In conclusion, President Malfatti said the Community of today was going through a time when question-marks were more frequent than certainties. The ever changing facts of the situation demanded an answer to the questions.

The enlarged Community could give Europe a role commensurate with its aspirations, its scale and its interests - but for that to happen Europe must know what it wanted and act accordingly.